



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/AC.241/WG.II/L.2
26 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION POUR
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES
PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU
LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE

Troisième session

New York, 17-28 janvier 1994

Groupe de travail II

Point 2 de l'ordre du jour

ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES
PAR LA SECHERESSE ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER
EN AFRIQUE

Projet de rapport du Groupe de travail II

Vice-Président/Rapporteur : M. Frederick E.G. MALLYA

(République-Unie de Tanzanie)

A. Organisation des travaux

1. A sa 1re séance plénière, le 17 janvier 1994, le Comité intergouvernemental de négociation, conformément à sa décision 2/1 du 13 septembre 1993, a renvoyé aux groupes de travail le point 2 de son ordre du jour intitulé "Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique". Le Groupe de travail II serait chargé d'élaborer des dispositions telles que les définitions, les aspects institutionnels, administratifs, technologiques et scientifiques, la recherche, la collecte de données et l'échange d'informations, les arrangements de procédure et autres dispositions juridiques, notamment les instruments relatifs à la convention.

2. A la 1re séance du Groupe de travail II, le 17 janvier 1994, le Président a fait une déclaration liminaire.

__. A la même séance, le Groupe de travail a approuvé son programme de travail pour la période du 17 au 28 janvier 1994. Il a tenu __ séances durant cette période.

___ . Le Groupe de travail II était saisi, pour l'examen de la question, d'une note du Secrétariat intitulée "Texte de négociation de la Convention" (A/AC.241/15) établie sur la base de l'état récapitulatif des vues, déclarations et propositions des gouvernements (A/AC.241/12), des communications écrites reçues des gouvernements et des déclarations faites au cours de la deuxième session de fond du Comité de négociation tenue à Genève du 13 au 24 septembre 1993.

B. Examen des questions

1. Définitions

Première lecture (A/AC.241/15, art. 1)

___ . Le Groupe de travail II a examiné la question à ses 1re et 2e séances, les 17 et 18 janvier. Il était saisi d'une note du Secrétariat sur la définition des termes ayant trait à la Convention (A/AC.241/L.15).

___ . Des déclarations ont été faites par les représentants de 38 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

___ . A la 1re séance, des déclarations ont été faites par les représentants d'une institution spécialisée des Nations Unies et d'une organisation intergouvernementale.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.1)

___ . Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à sa 11e séance, le 25 janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Définitions" (A/AC.241/WG.II/CRP.1), établi par le Secrétariat sur la base des délibérations qui ont eu lieu lors de l'examen de la question en première lecture.

___ . Des déclarations ont été faites par les représentants de 27 Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

2. Transfert de technologie et coopération

Première lecture (A/AC.241/15, art. 20)

___ . Le Groupe de travail II a examiné la question à sa 2e séance, le 18 janvier. Des déclarations ont été faites par les représentants de 21 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne et un autre au nom du Groupe des Etats africains.

___ . A la même séance, une déclaration a été faite par le représentant d'une organisation intergouvernementale.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.2)

__. Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à ses 12e et __ séances, les 25 et __ janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Transfert, acquisition et mise au point de technologie" (A/AC.241/WG.II/CRP.2), établi par le Secrétariat sur la base du débat qui a eu lieu lors de l'examen de la question en première lecture.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de __ Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

3. Recherche-développement

Première lecture (A/AC.241/15, art. 19)

__. Le Groupe de travail a examiné la question à sa 3e séance, le 18 janvier. Des déclarations ont été faites par les représentants de 31 Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

__. A la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants d'une institution spécialisée des Nations Unies et d'une organisation intergouvernementale.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.3)

__. Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à sa 13e séance, le 25 janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Recherche-développement" (A/AC.241/WG.II/CRP.3), établi par le Secrétariat sur la base du débat qui a eu lieu lors de l'examen de la question en première lecture.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de 27 Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom du Groupe des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

4. Rassemblement, analyse et échange de renseignements

Première lecture (A/AC.241/15, art. 18)

__. Le Groupe de travail II a examiné la question à sa 4e séance, le 19 janvier. Des déclarations ont été faites par les représentants de 27 Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

__. Une déclaration a également été faite par le représentant d'une institution spécialisée des Nations Unies.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.4)

__. Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à ses 13e et __ séances, les 25 et __ janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Rassemblement, analyse et échange de renseignements" (A/AC.241/WG.II/CRP.4), établi par le Secrétariat sur la base du débat qui avait eu lieu lors de l'examen de la question en première lecture.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de __ Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

5. Institutions

Première lecture (A/AC.241/15, art. 24 à 27)

__. Le Groupe de travail a examiné la question de sa 5e à sa 8e séance, des 19 au 21 janvier. Des déclarations ont été faites par les représentants de 50 Etats, dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

__. Aux 7e et 8e séances, des déclarations ont été faites par les représentants de deux institutions spécialisées des Nations Unies. A la 8e séance, une déclaration a également été faite par le représentant d'une organisation intergouvernementale.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.5)

__. Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à ses __ et __ séances, les __ et __ janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Institutions" (A/AC.241/WG.II/CRP.5), établi par le Secrétariat sur la base du débat qui avait eu lieu lors de l'examen de la question en première lecture.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de __ Etats, [dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne].

6. Arrangements de procédure

Première lecture (A/AC.241/15, art. 28 à 35)

__. Le Groupe de travail II a examiné la question à ses 9e et 10e séances, les 21 et 24 janvier. Des déclarations ont été faites par les représentants de 25 Etats, y compris l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.6)

__. Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à ses __ et __ séances, les __ et __ janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Arrangements de procédure et clauses finales" (A/AC.241/WG.II/CRP.6), établi

par le Secrétariat sur la base des délibérations qui ont eu lieu lors de l'examen en première lecture des questions relatives aux arrangements de procédure et aux clauses finales.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de __ Etats, [l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne].

7. Clauses finales

Première lecture (A/AC.241/15, art. 36 à 42)

__. Le Groupe de travail II a examiné la question à ses 10e et 11e séances, les 24 et 25 janvier. Des déclarations ont été faites par les représentants de huit Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

Deuxième lecture (A/AC.241/WG.II/CRP.6)

__. Le Groupe de travail a poursuivi l'examen de la question à ses __ et __ séances, les __ et __ janvier. Il était saisi d'un document intitulé "Arrangements de procédure et clauses finales" (A/AC.241/WG.II/CRP.6), établi par le Secrétariat sur la base des délibérations qui ont eu lieu lors de l'examen en première lecture des questions relatives aux arrangements de procédure et aux clauses finales.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de __ Etats, [dont l'un parlant au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne].

8. Instrument régional pour l'Afrique

__. Le Groupe de travail a examiné la question à ses 14e et __ séances, du 26 au __ janvier, et était saisi d'une note du Secrétariat sur une structure et sur les éléments éventuels d'une annexe d'application régionale pour l'Afrique (A/AC.241/17).

__. A sa 14e séance, le 26 janvier, le Secrétaire exécutif du Comité intergouvernemental de négociation a fait une déclaration liminaire.

__. Des déclarations ont été faites par les représentants de __ Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne.

C. Adoption du rapport

__. A sa __ séance, le __ janvier, le Vice-Président et Rapporteur, M. Frederick E. G. Mallya, a présenté le projet de rapport (A/AC.241/WG.II/L.2).

__. A la même séance, le Groupe de travail a adopté le projet de rapport [tel que modifié].
